

elles atteignaient, suivant leur degré de richesse, 10, 12 et même 30 livres la pièce.

On a pu constater que la série est régulière jusques et y compris l'année 1708. En 1713, on se sert du coin de 1703 avec modification par une exergue ; on possède 1715, 1716, 1717 et 1718. Depuis cette époque, l'exergue ne marque aucune date. Le n° XII, gravé par Du vivier, doit avoir été frappé à une époque rapprochée du n° XIII (également par Duvivier) exécuté en 1749.

Faut-il conserver l'espoir de trouver un jour les jetons fabriqués pour les années 1709, 1710, 1711, 1712 et 1714?

Cela est fort douteux, surtout pour 1709 et 1710 ; car c'était le moment où le Roi, pour faire face aux dures nécessités de la succession d'Espagne, fit porter toute son argenterie et même celle des particuliers à la Monnaie. Celle-ci n'aurait certainement pas voulu immobiliser alors autant de métal d'argent dans des jetons inutiles.

Ce serait aller trop loin que de compter sur des variétés qui auraient pu être exécutées depuis 1718 jusqu'en 1789;

A notre avis, la difficulté de composer chaque année un nouveau revers, a dû faire abandonner ce système, dont Anisson avait signalé tous les inconvénients dès le début.

D'un autre côté, il devait exister plusieurs milliers de jetons dans la circulation (1) et il faut admettre que le trésorier de la Chambre en était arrivé, sans doute, soit à tenir compte en numéraire des jetons acquis, soit à reprendre ceux déjà distribués, moyennant deux livres cinq sous,

---

(1) Dix ou quatorze mille jetons, en comptant dix bourses de cent jetons par an.